Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
4 au 10 mars 1999

le monde libertaire

10,00 F

8 mars : Journée mondiale des femmes

L'Égalité, pas la parité !

Le 8 mars, journée mondiale de la femme, la mariée sera en noir… En deuil de ses espoirs de liberté et d'égalité, que nos frères humains ont balayé ici et ailleurs. De Kaboul à Alger, de Paris à Jérusalem… les femmes payent souvent de leur sang un ordre moral, laïque ou religieux, qui assure la domination masculine par l'asservissement, le viol, et l'assassinat.

En noir aussi, noir de lutte et d'anarchie, celles qui refusent l'alliance avec un système politique (le nôtre…) qui, fondé sur le patriarcat, ne peut, par définition, vouloir le renverser. Anarcha-féministes, tant qu'il le faudra !

Le 8 mars, c'est encore mieux que la fête des mères, c'est portes ouvertes pour toutes les femmes : on a le droit de descendre dans la rue et même de causer dans le poste. Pas chiennes, la parole on va la prendre dans la rue, et même la garder. Pendant et après le 8 mars… avant et pendant les élections ! Pour une féministe, le 8 mars laisse souvent en bouche un sale goût de frustration. Plein feux ce jour là sur les fillettes excisées, les femmes battues, le droit à l'avortement, l'inégalité des salaires… et tout le cortège de violences que traîne les différents États. Puis on éteint les lumières, toutes les Semira Adamu, toutes les Taslima Nasreen, retombent dans le silence et l'oubli et on reprend les débats qui font l'actualité de notre chère société française…

Le débat de l'année ?

Or justement, cette année, un chouette débat de société est censé nous tenir en haleine : la loi sur la parité… Posons le cadre. Visant à instituer le principe de l'égalité des sexes, le projet de loi révisant la constitution ajoutait à l'article 3 de la loi fondamentale les deux lignes suivantes : « La loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. »

Adopté par les députés en première lecture le 15 décembre dernier, et à l'unanimité (80 parlementaires présents), il fut rejeté par les sénateurs le 26 janvier, car ces grands sages l'ont estimé contraire aux principes de la République que sont « l'indivisibilité du peuple et l'universalité du scrutin » (main sur le cœur, chapeau bas). L'opportune voix anti-parité de Badinter a aidé les sénateurs à faire sérieux et objectifs dans leurs refus, alors que les trois quarts de l'assemblée voient simplement s'emballer leur pacemaker aux simples mots « égalité des sexes ».

Ce projet constitutionnel, cosigné rappelons-le par le Premier ministre et le chef de l'État, met en émoi non seulement les vieux réacs, mais aussi intellectuel(le)s et féministes, de gauche en particulier. C'est marrant comme le grand frisson des débats de fond ressurgit cycliquement, en période pré-électorale…

Paritaires contre universalistes

D'un côté les paritaires, de l'autre les « universalistes » (minoritaires, mais drapé(e)s dans la toge républicaine). Pour ces universalistes, institutionnaliser une différence des sexes reviendrait à instituer un « droit naturel ». C'est en s'appuyant quasi exclusivement sur la défense des principes républicains, qu'Élisabeth Badinter (comme Jacques Julliard, Mona Ozouf, Robert Badinter…) condamnent l'inscription de la parité dans la loi. En effet, l'article 3 interdit de distinguer les individus en droit: « La souveraineté nationale appartient au peuple […] Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. » Le peuple, considéré comme une unité, est donc indivisible. C'est le fondement d'une société où sévit toujours le ●●● page 8

Octobre 1961 : interview de Jean-Luc Einaudi page 2

Dockers en lutte : Saint-Nazaire, Liverpool… page 5 et 6

Femmes en lutte : des projets se construisent page 6 et 8

EDITORIAL

Voilà un rapport qui n'y va pas de main morte: nous voulons bien sûr parler du rapport Charpin, commissaire au Plan, qui, sans sciller, préconise de nous faire travailler 42 ans et demi pour toucher une retraite à taux plein (c'est-à-dire 50% de la moyenne des 25 meilleures années de salaires !)… Cette nouvelle provocation s'inscrit dans la suite des précédentes, à l'encontre, par exemple, de ces « maudits fonctionnaires », champions de l'absentéisme ou pour les « pauses à ralonge » comme cela a été dit au sujet des cheminots… Tout est bon pour diviser et faire en sorte que les plus mal lotis éprouvent de la rancœur envers ceux et celles qui bénéficient de situations moins précaires. Bref, retraites par répartition, services publics, (maigres) acquis du Code du travail, le pouvoir organise les grandes soldes: tout doit disparaître !

Le matraquage médiatique sur les retraites ne date pas d'hier. Il a commencé il y a plusieurs mois, avec des successions « d'enquêtes » tendant à prouver l'existence de « difficultés insurmontables » pour les régimes par répartition. Plus c'est gros, plus ça marche et la propagande pro-fonds de pension, pro-capitalisation, fonctionne malheureusement assez bien. Nombre de salariés, vu les menaces pesant sur la sécu et vu les faibles taux des pensions de retraites que peut offrir, dans l'état actuel des choses, le régime général, se résignent à tenter d'épargner, tant bien que mal et en se serrant un peu plus la ceinture (pour ceux qui le peuvent encore).

Mais au bout du compte, tous les salariés y perdront car les rentes issues de la capitalisation seront, sans aucun doute, encore plus faibles que les pensions actuelles du régime général et des complémentaires basées sur la répartition ! Sans compter l'incertitude liée aux opérations de malversations et autres manœuvres boursicotières douteuses.

Il devient urgent d'organiser la riposte, en opposant des projets fidèles à nos aspirations libertaires, égalitaires, autogestionaires, mutuellistes…

Il devient urgent de fédérer les salariés, les chômeurs et précaires, les retraités, les lycéens et étudiants, dans une même dynamique révolutionnaire.

ISSN 0026-9433 – N° 1154
M 2137 - 1154 - 10,00 F

17 octobre 1961: un massacre institutionnel

extraits d'un interview de Jean-Luc Einaudy, réalisé en Octobre 98 par Wally pour l' émission du groupe Louise Michel « Pas de quartier » sur Radio Libertaire pour commémorer le massacre (nié jusqu'aujourd'hui officiellement) qui a découlé de la manifestation du 17 Octobre 1961 organisée par le FLN contre un couvre-feu décréter par Maurice Papon, alors préfet de police.

Wally: Nous sommes en Octobre 1961, la guerre d'Algérie prendra fin officiellement en mars 1962. Qu'est ce qui fait que l'on arrivera pendant cette nuit du 17 au 18 à ce qui s'est passé?

Jean-Luc Einaudi : En arrière fond il y a les négociations entre le gouvernement français et le gouvernement provisoire algérien, or ces négociations ont été interrompues depuis juillet. Officiellement il n'y a plus de contact, il reste seulement des contacts secrets, par l'intermédiaire d'un diplomate suisse, qui sont en train de préparer la reprise de pourparlers. Chacun a le soucis du rapport de force. Le gouvernement français veut affaiblir le FLN, et donc, dans le même temps où on va vers la négociation, on voit aussi la répression se renforcer. Voilà, en gros le contexte de ces événements.

W. : Donc, qu'est-ce qui se passe le 17 octobre?

J-L E. : Il faut remonter un peu plus loin. Fin août-début septembre il y a un durcissement de la répression, le FLN reprend un certain nombre d'attentats contre des policiers, il va y avoir 11 policiers tués de la fin août 1961 au début octobre. Le 5 octobre, Papon, avec bien sûr l'accord du gouvernement, décrète un couvre feu qui s'applique à l'ensemble de la population originaire d'Algérie, qu'à l'époque on appelle officiellement « français musulmans d'Algérie ». La fédération de France du FLN décide d'appeler l'ensemble des algériens résidant en région parisienne à mettre en échec ce couvre feu le 17 octobre 1961, en se rassemblant à partir de l'heure de début de celui-ci. Chose extrêmement importante, l'ordre est donné que ces rassemblements doivent être impérativement pacifistes et qu'il est absolument interdit d'avoir quoi que ce soit qui puisse être assimilé a une arme.

Wally : Est-ce que du côté du pouvoir français, ils ont été prévenus que l'ordre avait été donné de n'avoir rien qui puisse ressembler à une arme?

J-L E. : Ils ont été prévenus par leurs informateurs, ils essayaient d'avoir des informateurs infiltrés dans le FLN. C'est comme ça qu'ils ont été prévenus de ces rassemblements, car il n'y a pas eu d'affiches, ou d'appel public, cela s'est fait par le bouche à oreilles peu de temps avant.

W. : L'appel à la manifestation est pour le couvre feu, c'est-à-dire 19 h-20 h, il y a des lieux de rassemblement prévus?

J-L E. : Les lieux qui avaient été définis étaient les lieux les plus connus de l'opinion publique française et internationale. Il s'agissait de faire une grande manifestation au cœur de la capitale française, sur les lieux les plus réputés : Les Champs Elysées, les grand boulevards, boulevard Saint-Michel... Il s'agissait de rassemblements. Ce qu'il faut avoir en tête c'est que depuis des années, s'était généralisée la pratique des rafles, et souvent c'était l'occasion de violences. Depuis le mois de septembre notamment, s'était développée la pratique de noyades, c'est-à-dire que l'on entendait dire que l'on retrouvait des cadavres d'algériens, un certain nombre de policiers avaient commencé à noyer des algériens. Très vite, en fin d'après-midi, le 17 octobre, les rafles ont donné lieu à des violences, et plus on a avancé dans la nuit plus ce sont devenu des violences criminelles qui ont donné lieu à des morts. Il y a eu des morts par balles, des morts par noyades. Un certain nombre de lieux ont été réquisitionnés pour interner les algérien raflés, notamment le palais des sports à la porte de Versailles et le stade de Coubertin. Dans ces lieux, lorsque les algériens raflés arrivaient, ils étaient victimes de violences criminelles de la part de policiers qui se relayaient, et qui se baptisaient « comités d'accueil », et c'est comme ça que des algériens ont été tués dans ces lieux d'internement. D'autres ont étés emmenés dans la cour de la préfecture de police, où selon plusieurs témoignages convergeants, plusieurs dizaines d'algériens ont été tués durant la nuit.

W. : Dans ce que tu dis, ce qui est étonnant c'est la passivité des gens qui se font arrêter, n'y a-t-il pas eu la moindre rébellion?

J-L E. : Parler de passivité me semble inadapté, ils n'est pas question de passivité puisqu'ils allaient manifester, protester, une protestation est le contraire de la passivité, mais cette protestation devait être pacifique, cela avait notamment pour but d'essayer de retourner l'opinion publique pour montrer que les algériens voulait l'indépendance et la paix. La forme que cela allait prendre était difficilement prévisible. Des arrestations et des violences étaient prévues, mais la forme sauvage, barbare que cela a pris était difficilement prévisible, il y eut dans ces événement l'explosion d'une haine. Ce qui était prévu, était qu'il y aurait une répression, il était prévu que dans les jours suivants les femmes aillent manifester pour demander la libération des emprisonnés suite au 17 octobre. Il faut bien comprendre une chose, quand le FLN donnait un ordre, et l'ordre était « manifestation pacifique », ce n'était pas à discuter, et de la même façon, l'obligation d'aller manifester ne se discutait pas non plus. Des militants passaient dans les hôtels, regardaient s'il ne restait personne dans les chambres... Tous devaient y aller, on ne leur demandait pas leur avis, même s'il se trouve que la grande majorité des algériens partageaient ces objectifs.

W. : On parlait de passivité. On peut s'étonner de la « passivité » des forces politiques, syndicales et sociales lors de ces événements du 17 octobre. Est ce qu'elles étaient prévenues par le FLN?

J-L E. : Là, on peut effectivement parler de passivité. Au fond, il y avait une rupture entre la classe ouvrière française et cette partie importante de la classe ouvrière qui était originaire d'Algérie; il y avait très peu de rapport entre les deux. Sur le plan politique, il y avait une rupture avec le monde politique et syndical (le PCF, la SFIO...). Il y eut, quelques jours avant le 17 octobre, une reprise des contact rompus depuis 1956 avec la direction du PCF qui avait été informée. C'est comme ça que ces manifestations du 17 octobre ont eu lieu en dehors des partis et des syndicats français. Dans les jours qui ont suivi il y a eu une déclaration commune des syndicats français (CGT, CFTC, FEN) qui a été lue séparément, disant que si cela devait se reproduire, ils appelleraient les travailleurs de la région parisienne à réagir. Si cela devait se reproduire. Sur le plan politique, il y a eu des protestations et des demandes de commission d'enquête parlementaire de la part des élus (aussi bien communistes que socialistes et même au-delà), et quelques protestations dans les assemblées, mais un seul parti a appelé à manifester, le PSU le 1er novembre 1961. Il y a eu des réactions ponctuelles (manifestations d'étudiants dans les jours qui ont suivi au quartier latin, manifestations des travailleurs à Boulogne Billancourt), mais il n'y a pas eu de réactions à la hauteur de ce qui venait de se produire de la part des grandes organisations. Mais il faut dire, sans sous-estimer ce que je viens de dire, que dans le même temps il y a eu un complot du silence et l'organisation systématique du mensonge de la part de l'Etat. Tout a été mis en œuvre pour que l'on ne sache pas la vérité, et aujourd'hui encore Papon, malgré sa condamnation pour complicité de crime contre l'humanité, sévit encore et met tout en œuvre pour que cette vérité reste cachée. À l'époque, malgré les demandes, il n'y a pas eu de commissions d'enquête, Papon, très habilement, a fait ouvrir des informations judiciaires, et ces informations judiciaires ont été évoquées pour qu'il n'y ait pas de commission d'enquête, parce qu'on ne peut pas enquêter quand il y a une information judiciaire, et en 1962 toutes les informations judiciaires ont été closes par des non lieux. Dans le même temps des journaux et des livres ont été saisis, un film aussi. Autrement dit il y a eu la volonté d'étouffer.

W. : Pour faire le lien entre le passé et le présent, est-ce que l'on ne risque pas de voir réapparaître de tels drames ?

J-L E. : Déjà, l'histoire ne se répète jamais, ceci étant dit je pense qu'il faut toujours être extrêmement vigilant et ne pas croire qu'on est à l'abri de crimes. On se dit qu'aujourd'hui, les médias et les moyens de communication font que s'il se passe quelque chose ont le sait immédiatement, la preuve que non : Aujourd'hui on parle de cette jeune femme étouffée par les gendarmes belges dans un avion, sait-on qu'il y a sept ans, en France, il s'est passé la même chose? Un sri-lankais qui refusait d'être embarqué a été étouffé lui aussi, et il en est mort! Non! Cela a été « étouffé ». Une information judiciaire a été ouverte, mais à ce jour il n'y a eu aucune suite. Par rapport aux sans papiers, un état d'esprit s'est très largement répandu, qui est que : « Ces gens là, il faut les virer ! » Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas de papiers justement. Autrement dit on porte sur eux un regard qui n'est qu'administratif, plutôt que de les regarder comme des êtres humains avec leur propre histoire, leur propre vie. À partir de ce moment-là on peut en arriver à tuer ces gens (comme cela s'est passé ici avec ce sri lankais, ou en Belgique avec cette femme), parce qu'ils cessent d'être des hommes et des femmes comme les autres.

W. : Si je comprends bien, c'est un problème de contexte? Les structures et les états d'esprit n'ont pas changé depuis octobre 61.

J-L E. : Effectivement, le contexte est très différents en ce sens qu'en 1961 il y avait une situation de guerre qui durait depuis plusieurs années, et cela change beaucoup de choses, mais aujourd'hui on a aussi un autre contexte, qui est celui de la crise, de la poussée d'un courant fasciste, un contexte où l'immigration est présentée comme la source d'un grand nombre de problèmes, etc. Ce contexte là est différent, mais la mentalité consistant à se considérer comme supérieur et à considérer une partie de la population comme méprisable, et en tous les cas comme n'étant pas constituée d'êtres humains, cela n'a pas changé.

W. : La logique de l'État, elle, n'a pas changé?

J-L E. : La logique de l'Etat, c'est une réalité, mais l'Etat est constitué d'hommes et de femmes, d'individus qui ont des mentalités, et qui doivent être confrontés à leur responsabilité personnelle aussi. Cela serait trop facile de se retrancher derrière une abstraction qui serait l'Etat, chacun doit prendre position vis-à-vis de ce qui se passe. Parlons des centres de rétention, c'est très caractéristique, ces centres de rétention, moi je considère que c'est des zones de non-droit, quel regard extérieur peut voir ce qu'il s'y passe véritablement? On en sait pas grand chose, c'est comme ça que l'on apprend régulièrement que tel flic a violé une femme, que telle ou telle violence a été commise, on l'apprend incidemment. Comment considère-t-on les personnes qui y sont enfermées?

W. : Il y a une institutionnalisation déterminée de créer des zones de non-droit, et encore, quand tu parles de camps de rétention tu parles de ceux qui sont connus, il y a quelques années on a découvert par hasard qu'il en existait un à Gennevilliers que personne ne connaissait, il a fallu plusieurs années de pressions pour aller voir ce qui se passait dans les zones de la préfecture de police.

J-L E. : Pour faire le lien avec les événements dont on parlait tout à l'heure, quand on ne veut pas faire la lumière sur de tels événements, et qu'on ne veut pas ensuite en tirer les leçons, ce qui les a sous-tendu se perpétue nécessairement. Puisque c'est la préfecture de police qui était concernée par ces événements, je crains fort que les mentalités qui étaient à l'œuvre à ce moment là se soient perpétuées par la suite, et transmises au fil des années.

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 45 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 105 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 195 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 350 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

L'hypnose gouvernementale : la baisse du chômage

On a annoncé à force de grand ramdam médiatique que les chiffres du chômage ont baissé en janvier de 1 %. On serait passé à 2,885 millions de chômeurs au lieu de 2,9 millions. Ce genre d'annonce est assez fréquente et sert à entretenir le moral des troupes. Mais depuis le fameux mot du président américain Truman au plus fort de la crise de 1929 : « la prospérité est au coin de la rue », les gens ont appris à devenir méfiant des emphases gouvernementales. Cette méfiance est d'autant plus forte en ce qui concerne les chiffres du chômage et pour cause.

L'État manipule les chiffres

Les chiffres du chômage font l'objet de manipulations continuelles de la part des autorités. Ainsi, des organismes officiels comme l'INSEE comptent moins de 2,5 millions de chômeurs aujourd'hui alors que l'ANPE en compte près de trois millions. La manière de compter n'est tout simplement pas la même. Vous me direz, qu'est-ce que ça peut faire au chômeur que d'être identifié comme chômeur à partir du moment où il a une vie de chômeur ? Si cela change peu de choses pour le chômeur, si ce n'est que sa qualité lui permet d'avoir le droit à un revenu spécifique en tant que chômeur, l'enjeu est surtout politique. Les chiffres du chômage sont l'indicateur le plus visible et le plus populaire de la bonne situation sociale du pays. Ils sont ceux sur lesquels s'appuient la légitimité d'une équipe gouvernementale sortante ? Alors le chômage peut être fort et les politiciens peuvent s'en accommoder mais il est impératif qu'il paraisse plus faible.

Tout le monde s'entend sur la définition du chômeur : être sans emploi, à la recherche d'un emploi et être disponible immédiatement. Là où ça commence à diverger, c'est sur chacune de ces conditions. Être sans emploi suppose de définir ce qu'est un emploi. Déjà, il risque d'y avoir une différence si on estime que laver les pare-brises des voitures sur les parkings c'est un emploi ou pas.

Pour l'INSEE, le fait d'avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure la semaine précédant l'enquête suffit pour ne plus être chômeur. Pour l'ANPE, c'est aujourd'hui plus de 78 heures dans le mois qui suffisent pour ne plus être chômeur. Ainsi, les petits boulots et le temps partiel subi ne justifient plus la situation de chômeur. C'est cette innovation, au niveau de l'ANPE, qui a fait disparaître des chiffres du chômage près de 400 000 personnes en 1993. Ainsi, depuis cette date, le fait de travailler 78 heures par mois ne permet plus de rechercher un emploi et d'être comptabilisé comme chômeur. Si bien que les statistiques du chômage en 1999 avec l'ancienne façon de compter d'avant 1993 montre l'existence de plus de 3,5 millions de chômeurs.

De la même façon, la disponibilité immédiate peut s'entendre de différentes façons : le chômeur peut-il avoir le droit d'aller en vacances, d'être malade, d'être enceinte ? C'est justement parce que beaucoup de pays dénient ces droits aux chômeurs que cela contribue à la faiblesse du nombre de chômeurs.

Des calculs arbitraires

Enfin, il faut s'entendre sur ce qu'est la recherche d'emploi. Le chômeur doit-il pointer à 8 heures à l'ANPE chaque jour ? Doit-il avoir 2, 3 ou 4 lettres de refus d'emploi ? Nous voyons bien l'arbitraire du calcul. Il suffit d'accroître le contrôle social sur les chômeurs pour amplifier les radiations. C'est à peu près 100 000 radiations par an auxquelles procède l'ANPE depuis 1994. Le mouvement est tellement fort que cela justifie les grèves des agents de l'ANPE de plus en plus fréquentes sur ce thème. Depuis 1993 ce sont donc près de 1 million de chômeurs qui se sont retrouvés hors du chômage sans que leur situation n'ait changé. Ainsi, certains calculs permettent d'avancer le chiffre de 5 millions de chômeurs en additionnant les 3 millions officiels plus les 300 000 chômeurs découragés (on les appelle ainsi car ils ne cherchent plus tant leur chances de réussite sont réduites) qui n'émargent pas à l'ANPE ou encore les 400 000 pré-retraités où les 400 000 personnes qui sont en stage de reconversion et enfin le million de personnes qui travaillent à temps partiels bien qu'elles ne le désirent pas. Le total dépasse ainsi 5 millions sans compter certaines formes d'activités qui ont peu à voir avec l'emploi.

Tout est donc dans la façon de calculer ! C'est pour cela que la baisse du chômage de l'ordre de 50 000 ou de 100 000 chômeurs laisse dubitatif. Ces discours d'autosatisfaction sont honteux quand on connaît la réalité sociale. Si tant est que le chômage puisse baisser, ce sera aujourd'hui à la faveur d'accroissement de la précarité de l'emploi. Au lieu d'être chômeur, il vaut mieux être un travailleur pauvre comme c'est le cas aux États-Unis où les « poors workers » sont des millions tandis que le chômage ne touche officiellement que 4,5 % de la population active. C'est le sens du refus de l'assistance tel que le prône Jospin et consorts.

La précarité rend caduque la mesure du chômage

De fait, le développement des emplois précaires brouille le comptage du chômage. Les différents gouvernements ne font qu'attiser cette précarité en prétendant que c'est autant d'emplois en plus pour les chômeurs. Cela est faux : c'est un type d'emplois qui se substitue au CDI. Ce processus continue d'ailleurs avec le gouvernement Jospin. Ainsi, Aubry avait-elle annoncé une surtaxe pour les entreprises dont l'effectif serait composé de plus de 15 % de précaires. Mais elle est revenue dessus car les patrons savent se faire entendre. Cela reviendrait à limiter l'essor du travail précaire. Or celui-ci est la nouvelle forme de l'accroissement de l'exploitation en cette fin de XXe siècle. De même, la multiplication des emplois-jeunes ne doit pas être analysée comme autre chose que le développement de la précarité dans les services publics eux-mêmes, anciennement assez préservés. Ainsi, la baisse officielle du chômage est-elle due essentiellement à la baisse du chômage des jeunes du fait des emplois-jeunes et à l'accroissement des pré-retraites chez les plus de cinquante ans. Tout le monde a pu apprécier l'accord conclu entre Peugeot et le gouvernement consistant à remplacer trois départs en pré-retraite dès 52 ans par l'embauche d'un jeune (12 000 départs pour 4 000 embauches) tout en bénéficiant d'une subvention de 2,6 milliards de francs pour l'opération.

Au final, la redéfinition de l'activité et de l'utilité sociale rend de plus en plus caduque la mesure du chômage qui tend à ne devenir qu'un oripeau électoral puisque la baisse du chômage est un passage obligé de tout bon politicien qui veut réussir. Alors arrêtons de faire de la météo sociale avec les chiffres du chômage, ils sont encore moins fiables et, en plus, ils ne sont pas un fléau naturel tel un ouragan mais un phénomène social qui a ses responsables et ses profiteurs et il faut toujours s'en souvenir.

Most

Retrouvez la Fédération anarchiste sur le web
Radio libertaire, le Monde libertaire...
http://federation-anarchiste.org/

Faits d'hiver

Il n'est pas pire sourd que celui qui ne veut pas voir... et pas pire aveugle que celui qui ne veut pas entendre !

Jadis, avant qu'on ne leur coupe la tête, nos rois s'étonnaient que les manants viennent crier famine aux portes de leurs châteaux.

Aujourd'hui, nos petits marquis socialos s'indignent de ce que les crève la faim du chômage envahissent les ANPE, de ce que les sans papiers demandent justice, de ce que les sauvageons brûlent les masures attenantes à leurs sinistres chaumières, de ce que leurs godillots de l'éducation nationale s'insurgent contre un népote à front bas et mauvaises manières...

Toujours aujourd'hui, les troubadours bedonnants de l'écologie à la mode de la gauche plurielle se scandalisent de ce que les pauvres hères du nucléaire se refusent à perdre leur boulot sans qu'on leur en propose un autre, de ce que les ploucs sortent les fourches contre Dr assistanat et Mister mondialisation, de ce que les gros cons de chasseurs renâclent à passer sous les fourches caudines des directives européennes uniformisantes...!

Le pouvoir, les anarchistes ne cessent de le répéter, contrairement à la masturbation, ça a toujours rendu sourd.

À telle enseigne que samedi 27 février 1999, la Fédération nationale des sourds de France et l'Union des déficients auditifs appellent à une manif à Paris contre « les surdités politiques et administratives », au motif de ce véritable scandale qu'est la mise au ban de la langues des signes.

Camarades socialos à la mie de pain, camarades cocos ramollos et camarades écolos bricolos, seriez vous sourds au point d'en être aussi aveugles ?

Seriez vous aveugles au point d'en être aussi sourds ?

Jadis, avant qu'on ne leur coupe la tête...!

Jean-Marc Raynaud

En bref

■ *Vous souhaitez rencontrer la Fédération anarchiste? Les « relations intérieures » de la F.A.organisent une permanence en région parisienne chaque premier samedi du mois de 14 à 19 heures à la librairie du* Monde libertaire, *145, rue Amelot, 75011.*

■ *Une librairie anarchiste à Montpellier ? Une souscription est lancée : chèques (ou prélèvement automatique) à l'ordre du C.D.P.L à adresser à l'Antre anar, 5, rue Jeanne d'Arc, 34000 Montpellier.*

■ *Le groupe F.A. La Mistoufe de Dijon tient ses permanences le 1er et 3e mardi de chaque mois au 7, rue du docteur Chaussier de 19 h à 19 h 30.*

■ *Le numéro de marsdu journal Alternative Libertaire est disponible à la librairie du* Monde libertaire *et par correspondance (20 FF l'exemplaire, 150 FF pour les lecteurs du ML, chèques à l'ordre de Roger Noël) à la BP 103, 1050 Ixelles 1, Bruxelles, Belgique. Au sommaire : 1999, année électorale - Georges - Carlo Levi ; Résister c'est créer ; Des sans-papiers et nous... ; Contre les expulsions ; Agir avec les collectifs ; Anarcho-syndicalistes ! : Les Ami(e)s de l'AIT Suisse ; En toute criminalité démocratique ; Meance sur le web indépendant ; France : naissance d'Écologie Sociale ; Secte : Le Mouvement Humaniste ; Manifeste pour l'Union libre.*

Éducation : état des luttes

Quelques extraits d'une émission de la Chronique syndicale sur Radio libertaire, le samedi 13 février, en compagnie de Jean-François, instituteur (S.U.D. Éducation), Emmanuel (non syndiqué) et Eddy (S.N.E.S.), ces deux derniers étant surveillants au Lycée Toulouse-Lautrec à Vaucresson (lycée accueillant des jeunes handicapés moteurs) à propos de la mobilisation dans l'Éducation nationale en région parisienne.
Une manifestation, et une grève, à l'appel de toutes les organisations syndicales, aura lieu le 16 mars à Paris.

Jean-François : Actuellement, ce qui se passe, c'est la suite des mouvements de l'an dernier en Seine-Saint-Denis, de la mobilisation automnale des lycéens, du frémissement d'action chez les étudiants à la fin du premier trimestre, conjuguée à la lutte des maîtres d'internat et surveillants d'externat. Le développement et la convergence sont à l'ordre du jour suite aux départs en grève reconductible d'un certain nombre de lycées puis de collèges et maintenant d'écoles, principalement en région parisienne, mais aussi dans le Nord et Nord-est de la région, puis depuis quelques jours à Paris, dans le Val-de-Marne, dans les Yvelines et dans les Hauts-de-Seine.
C'est la convergence de plusieurs révoltes : d'une part, les « privilégiés » de l'Éducation nationale, c'est-à-dire les professeurs des classes préparatoires des grands lycées parisiens qui se mobilisent contre le décret de juillet 1998 réduisant le taux des heures supplémentaires pour les enseignants de ces classes. Au lieu de supprimer les heures supplémentaires par la transformation en postes titulaires, le ministre réduit le taux horaire, ce qui lui fait faire quelques économies et sans ouvrir d'emploi. D'autre part, les enseignants des collèges et des lycées de banlieue n'en peuvent plus : ils sont en « cessation de fonctionnement », ils estiment ne plus pouvoir redémarrer sans allocation de moyens supplémentaires.
Ensuite, il y a d'autres phénomènes, y compris internes à certaines organisations syndicales, notamment au SNES. Depuis l'arrivée de Jospin et d'Allègre, la « nature » de la F.S.U. est en train de se réveiller : prendre sur l'échiquier syndical la position de la F.E.N. avec un discours un peu plus à gauche. Les liens sinon organiques, du moins amicaux, partisans avec ceux qui sont au gouvernement aujourd'hui, font que la F.S.U. a baissé d'un cran, y compris son discours, et en particulier par rapport à tout ce qu'Allègre annonce : pas de réaction aux injures d'Allègre à l'égard des personnels et des enseignants, pas de réaction au projet ministériel sauf à être reconnu comme premier interlocuteur. À l'intérieur du SNES, s'est créée une coordination qui favorise l'émergence du Collectif anti-Allègre et des collectifs de réflexion sur l'Éducation nationale, qui avance le mot d'ordre de la démission d'Allègre.
En outre, la prise de conscience s'affirme chez les personnels et dans l'opinion publique. S'amoncellent des réformes comme la Charte pour le XIXe siècle dans les écoles, la réforme des lycées sur la base du rapport Meirieu, complètement dénaturé aujourd'hui, la consultation pour les collèges qui vient de s'ouvrir, la Charte pour les lycées professionnels qui est tombée la semaine dernière, la réforme du statut des maîtres d'internat et surveillants d'externat (M.I.S.E.), le plan Université pour le 3e millénaire, la casse de la recherche publique avec la réforme du C.N.R.S. : tout concourt à modeler l'enseignement au néolibéralisme, à l'encontre du modèle de service public tel qu'il existe en France. Celui-ci n'est pas la panacée, il est en échec, et est un instrument aux mains de la bourgeoisie – instrument de classe – mais l'alternative nous renvoie au modèle anglo-saxon. Il y a lieu de démocratiser le service public d'éducation, de lui donner les moyens de fonctionner, de titulariser tous les précaires.
Le mouvement qui se développe depuis un mois, se structure en coordination avec la présence de certains syndicats (S.U.D. et C.N.T.), de syndicats à la marge (S.N.E.S. et S.N.U.i.p.p.) et l'absence des autres syndicats. Il multiplie en région parisienne les manifestations, les journées de grève, les actions. Mais après l'échéance du 18 février, jour de grève, de manifestation et d'A.G. à l'occasion de la réunion du Conseil supérieur de l'Éducation nationale, il va falloir se poser la question de la suite : on ne peut pas compter que sur la seule région parisienne, comment mener la grève générale, la grève reconductible ?

Sylvie (Chronique syndicale) : Que se passe-t-il chez les surveillants d'externat ?
Emmanuel : Suite au mouvement lycéen, Allègre a annoncé la création de 3 000 postes. La réalité c'est qu'il veut ouvrir 3 000 postes à mi-temps avec un recrutement non plus social (pour aider à poursuivre des études) mais sur la base de la vocation à devenir enseignant. Or en même temps, sur le budget 1999, il a supprimé 3 500 postes à plein temps remplacés par des emplois-jeunes. Le compte n'y est pas, d'autant qu'il envisage que la base du temps plein devienne 14 h (au lieu de 28 jusqu'alors) soit 2 900 F par mois et que le mi temps soit de 7 h (1 450 F par mois) : comment poursuivre des études et vivre avec cela ?
Au lycée Toulouse-Lautrec, nous sommes une trentaine de M.I.S.E., ce qui constitue une certaine force : en faisant tous grève, nous avons bloqué le lycée car nous n'assurions plus l'aide et le soutien des lycéens, qui en avaient d'autant plus besoin qu'une partie d'entre eux est handicapée. Ailleurs, les surveillants sont plus isolés, de 2 à 6 par établissement.
Nous revendiquons donc la création de postes de M.I.S.E. en fonction des besoins, que nos fonctions soient définies, que ne soit embauché aucun emploi-jeune sur nos postes, que la base du plein temps reste à 28 heures et non pas réduite de moitié.
Eddy : Les emplois jeunes relèvent du droit privé dans une institution publique ! Si ce n'est pas casser le service public ! Leur nombre devient plus important que celui des M.I.S.E.
À chaque ministre, une réforme. Allègre annonçait un grand chantier de modernisation et de cohérence. Le SNES ne soutiendra pas la Charte des lycées car n'apparaît aucune cohérence.
J.F. : Il ne s'agit pas de réformes mais d'un plan gouvernemental qui vise à transformer le système éducatif pour le faire coller au modèle de société capitaliste néo-libérale. Dans la Charte pour l'école, il est proposé de recentrer l'école sur les objectifs du XIXe siècle : l'école primaire a vocation d'apprendre à parler, écrire, lire et compter ! Qui aujourd'hui peut prétendre que ce modèle n'est pas celui de l'école de la bourgeoisie de la fin du XIXe siècle ? C'est-à-dire transmettre aux enfants ouvriers les savoirs de base pour qu'ils soient productifs. Aujourd'hui, recentrer sur ces savoirs veut dire que tout le reste échappe à l'école : c'est renforcer l'inégalité entre enfants car ces autres savoirs (activités d'éveil, artistiques ou sportives) qui ne seront plus dispensés par l'école, ne seront accessibles dans le cadre familial, communal ou associatif qu'aux enfants dont les parents seront disponibles et qui pourront payer. De même comment peut-on penser organiser des journées scolaires de 8 heures du matin jusqu'à 18 ou 19 heures du soir si ce n'est sous forme de garderie afin que les parents soient libérés de leur enfant pour pouvoir travailler ? Comment peut-on penser la journée scolaire sans penser au temps de travail des parents et à la nécessité de réduire ce temps de travail ?
Mais nous ne nous laisserons pas faire, personnels, forces syndicales et parents. Certains établissements sont en grève depuis plus d'un mois à 80-90 %.

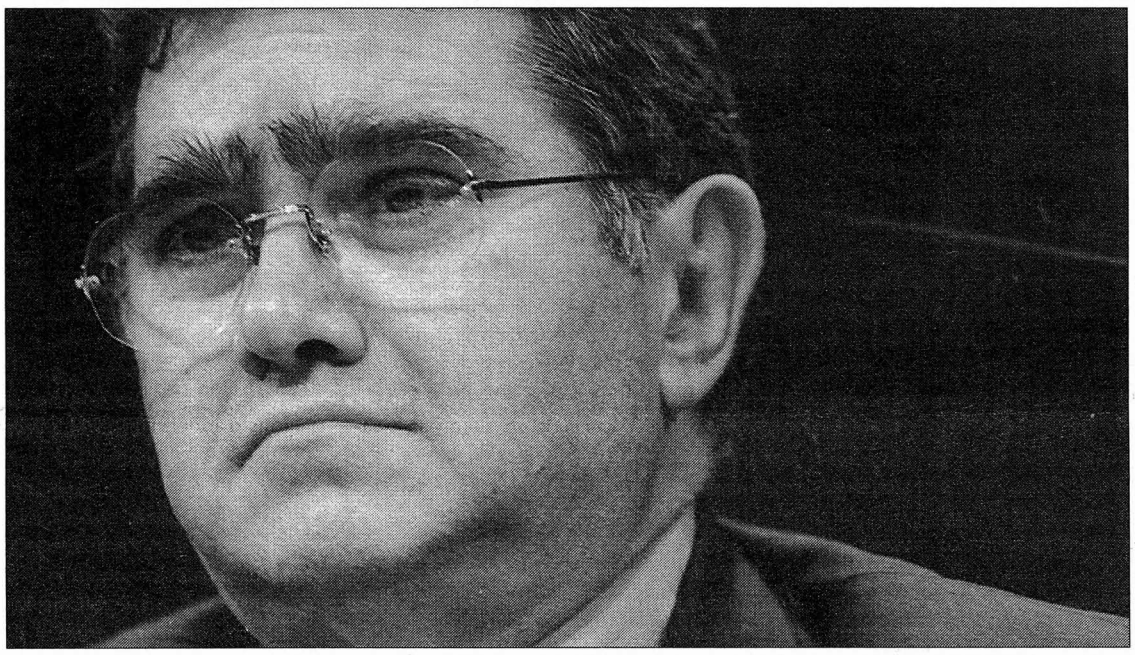

S. : En Seine-Saint-Denis, le rectorat s'inquiète du soutien des parents.
J.F. : L'assemblée générale de Jussieu, le 9 février, s'est prononcée pour le retrait des différents projets du ministère, pour la démission d'Allègre, pour la création de postes statutaires d'enseignants et de non-enseignants, pour la titularisation sans condition de tous les précaires.

Retranscription assurée par Hélène Hernandez.

« Brossard, chacun sa part »

Dans *le Monde Libertaire* n°1135 d'octobre 1998, nous vous avions déjà parlé de Brossard, dont le site de Saint-Jean d'Angely (Charente maritime) devait fermer pour cause de profits insuffisants. La décision est tombée le 14 janvier 1999 quand la P.D.G., Cécile Bonnefont, a annoncé la fermeture de cette usine qui salarie à ce jour 132 hommes et femmes (il y a quatre sites en France qui emploient 600 personnes, celui de Saint-Jean d'Angely en a compté jusqu'à 700 (!) dans les années 70).

Cette décision a été prise malgré un bénéfice de 3,2 millions de francs en 1998. Alors quelle mouche a donc piqué les capitalistes pour qu'ils se mettent à fermer des usines bénéficiaires ? La multinationale SARA L.F.F. est cotée en bourse et exige de chacune de ses filiales un taux de bénéfices nets d'environ 6 % par rapport au chiffre d'affaire. Brossard est un peu en dessous et de plus elle souhaite se désengager des productions technologiques dites banalisées, comme la fabrication des gâteaux, car le gâteau c'est connu, c'est banal et ça ne rapporte pas assez.

Donc on ferme des usines, déjà plusieurs en Europe, dans l'espoir de-ci de-là de compressions massives de personnel, dans le but final de réunir 200 millions de dollars. Pourquoi ? Mais pour investir en bourse, voyons !

A trente kilomètres au nord-ouest de Saint-Jean d'Angely, la ville de Surgères, 6000 habitants, voit la plus grosse entreprise CUMMINS-WÄRTSILÄ, qui emploie 250 personnes, programmer la fermeture pour sensiblement les mêmes raisons. Ni la grève, ni la journée ville morte n'eurent raison des boursicotiers !

Alors, que faire ? Créer un comité ATTAC, mais visiblement les employés ne lisent pas le Monde Diplomatique : pousser les restos du cœur à entrer en bourse pour qu'ils puissent se développer en vertu du principe que l'actionnariat est un acte citoyen (entendu sur France Inter le 18 février 1999 au cours de l'émission de dix heures) ? Il faut savoir par ailleurs que la privatisation va se poursuivre et s'étendre à l'ensemble de l'économie et évidemment les français sont en retard par rapport aux états-uniens dont la moitié possède des actions.

La machine est lancée et rien ne semble pouvoir l'arrêter même si elle entraîne la totalité de l'humanité vers le chaos.

Pour l'instant, les salariés de Brossard se sont mis en grève, ont été rejoints par ceux du site de Pithiviers (Loiret) qui devait fermer en 1996 mais que trois semaines de grève avaient pour quelque temps épargné. Ils souhaitent qu'on fasse connaître leur sort, c'est l'objectif de cet article, et que le plan de la direction de Brossard soit retiré ! Le 22 février, le directeur des ressources humaines de Brossard a confirmé la fermeture de l'usine pour le début de l'été " quoi qu'il arrive et quoi que fassent les grévistes ". Alors qui est dans le vrai ? La direction ou les grévistes qui espèrent une reprise qui maintiendrait trente ou cinquante emplois ? La section CGT réclame quant à elle le paiement des salaires jusqu'à leur retraite aux licenciés : ce ne sont pas aux ASSEDIC de payer des indemnités de chômage alors même que l'entreprise fait des bénéfices !

Les actions classiques des syndicats face aux capitalistes sont-elles encore adaptées ? Ne faudrait-il pas sérieusement envisager d'autres types d'actions (notamment le versement des salaires par toute entreprise qui fait des bénéfices aux personnes qu'elle licencie) ? Le débat et les actions restent ouverts et à inventer…

Olivier Clairat. – groupe Bakounine (Charente Maritime)

Les dockers en France

Luttes et contradictions

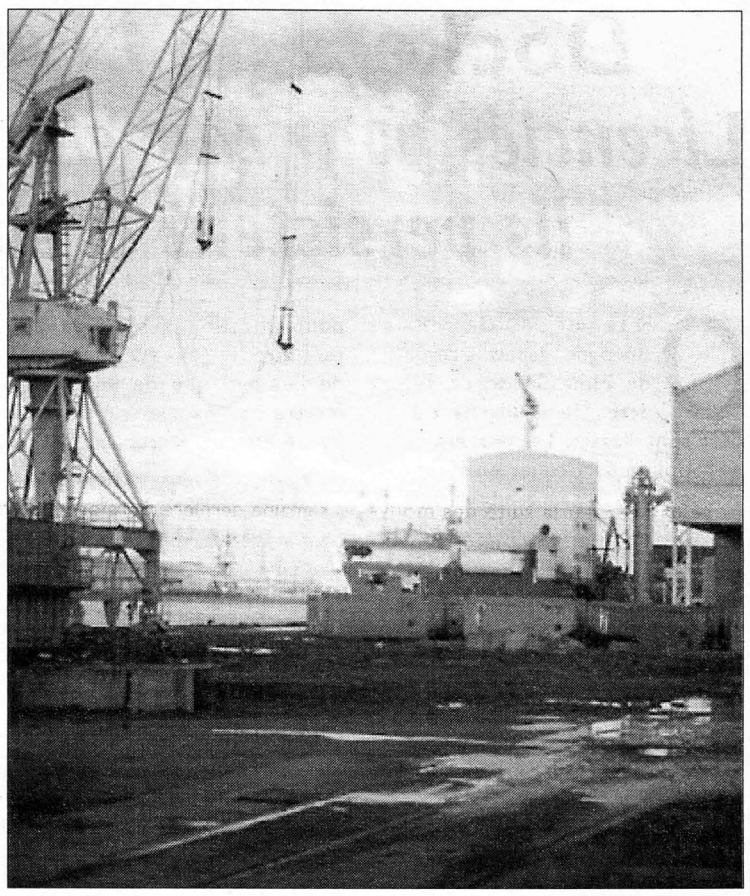

L'ANNÉE DERNIERE (MAI 1998) l'Union régionale Bretagne de la Fédération anarchiste organisait une tournée de solidarité avec les dockers de Liverpool. Ces dockers ont été invités pour ce qu'ils représentaient: onze mois de lutte exemplaire, onze mois de grève contre l'arbitraire patronal, onze mois d'engagement total et collectif, onze mois contre une bureaucratie syndicale... Au mois de novembre 1998, nous accueillions Lyan Flin docker américain de l'IWW. À cette occasion nous sortions des tee-shirts en soutien aux dockers de Liverpool (voir encadré page suivante - Ndlr). Cette action de solidarité a rapporté 2 000 F (auquel il faut rajouter environ 10 000 F recueillis pendant la tournée de l'année dernière).

Problématique de la cogestion

Dans le numéro du *Monde Libertaire* du 21 mai 1998, nous publiions une interview de militants de la CGT Dockers de Nantes. L'objectif de cette interview, comme nous le rappelions, était d'apporter un éclaircissement sur la situation des dockers en France. Pour les avoir rencontré à plusieurs occasions, nous n'avions aucune illusion sur la nature profonde du syndicat CGT Dockers (et particulièrement de sa direction). Néanmoins une phrase a provoqué diverses réactions: « Nous avons voulu lors de ces rencontres interpeller les dockers de Liverpool. À Saint-Nazaire, comme ils l'envisagent à Liverpool, ils ont créé leur propre boite. Mais l'autogestion dans le cadre d'un système capitaliste n'est pas viable. Car pour être compétitif on reproduit les mêmes comportements... ». Certes la fédération dockers CGT ne représente pas un modèle de lutte anticapitaliste mais leur critique d'un système cogestionnaire nous semble justifiée. Face à des menaces de fermeture de l'entreprise les salarié (e) s peuvent être attirés par une reprise partielle de l'entreprise. La reprise d'une entreprise dans le cadre capitaliste (comme l'a été à une autre époque LIP...) présente un inconvénient majeur: soit cette reprise se réalise sous un mode autogestionnaire et elle se heurte trop souvent à d'inextricables contradictions du fait de la nécessité d'une organisation du travail quasiment capitaliste pour rester compétitif, soit elle n'est pas autogestionnaire et rien ne permet de la dissocier d'une entreprise traditionnelle...

Ce problème de la cogestion pose la question plus large de la participation à la gestion de l'institution et de la délicate frontière entre le compromis et la compromission. En France on peut compter 50 000 délégués syndicaux, 150 000 élus aux CE (Comité d'Entreprise) et plus de 200 000 délégués du personnel, des milliers de permanents à la Sécurité Sociale, l'UNEDIC, les Prud'hommes... Cette masse de permanents (à temps complet ou partiel) renforce de toute évidence les appareils. Mais favorise-t-elle la conscience de classe, la construction d'un rapport de force? Tranquillement au cours des dernières décennies, le syndicalisme a glissé d'une conception de classe à celle d'un partenariat social. Le syndicalisme a conçu des institutions pour gérer le social: des vacances au reversement des allocations chômage. Et l'actualité sociale (congrès de la CGT) ne nous pousse pas à l'optimisme. La CGT avait déjà lors de ses précédents congrès retiré de ses fondements l'abolition du salariat, les critiques du capitalisme ainsi que l'objectif de transformation économique et donc social de la société. Et lors de son dernier congrès, sous prétexte d'unité, c'est bien encore un recentrage qui s'opère. Car il n'a jamais été question d'unité avec SUD ou la « CFDT en lutte » et bien évidemment encore moins avec la CNT, et pour cause...

Dans ce contexte social et syndical on peut comprendre que l'on tente la reprise capitaliste de l'outil de travail dans le cadre d'une lutte sectorielle avec une menace de fermeture. On peut le comprendre mais ne pas le soutenir. Nous n'avons pas de solutions toutes faites à proposer sur les stratégies à adopter mais au vu du gâchis historique, la construction du mouvement social prendra des années en construisant des réseaux, des liens entre les différents secteurs en lutte (CNT, SUD, des syndicats CGT..., coordinations, non-organisés, chômeurs....). La lisibilité de notre action au sein de ces réseaux ne sera réelle qu'à partir du moment où nous serons capables d'établir un projet social, une stratégie d'intervention claire afin d'être à la fois visible et lisible.

Remise en cause du statut...

En 1947 le statut des dockers est obtenu grâce à la fois à une longue lutte mais aussi parce que la relance de la machine économique dépend du bon fonctionnement des ports. À noter que certains, comme celui de Marseille, ont des liens étroits avec la mafia qui s'y développe. Il faut relancer le plus rapidement l'économie de l'Europe occidentale afin d'éviter une révolution communiste: nous sommes au début de la guerre froide... Certains ports (en particulier celui de Marseille) garderont longtemps cet héritage avec des pratiques de l'ordre du pillage ou du racket de l'ouvrier routier allant charger sa marchandise...

Au premier abord l'intérêt principal de ce statut est de ne pas avoir de patron direct. Les dockers appartiennent à un port et en fonction du trafic l'embauche évolue mais reste contrôlée par le syndicat (bureau d'embauche). Mais avec le temps, le syndicat s'est emparé d'un réel pouvoir et a ainsi contrôlé la population Dockers.

On parle même dans certains ports d'ouvriers qui à l'embauche signent leur propre lettre de démission. Au corporatisme qui caractérise nombre de fédérations de métiers, ce moyen de contrôle donne un plein pouvoir à l'institution syndicale. Ce pouvoir est bien évidemment renforcé par les assemblées générales où le vote se fait à bras levé et jamais à bulletin secret!

Cette situation est d'autant plus difficile à vivre que dans l'organisation maritime française, deux ports dominent l'hexagone en tonnage: Le Havre et Marseille.

Cette situation inégalitaire va avoir de graves conséquences lors de la remise en cause du statut en 1992. La situation financière du système gérant le statut devient critique à la fin des années 80. Sous employé, le professionnel reçoit malgré tout une indemnité « chômage » payée par le patronat (UNIM: patron manutentionnaire). Ce système de péréquation ne pouvait fonctionner que dans le cas où le chômage se maintenait en dessous de 20%. Or dans la fin des années 80 le chômage atteint dans certains ports 50 ou 60%. Le gouvernement socialiste avec le secrétaire d'État à la mer, Le Drian, souhaite s'attaquer au statut et poser plus largement la question de la rentabilité des ports. Or la fédération CGT Dockers a pris cette menace trop à la légère et a surtout très mal analysé le rapport de force.

Certes ce n'était la première attaque contre ce statut mais les réalités politiques et sociales avaient évoluées: la CGT est passée de 5 millions d'adhérent(e)s à 600 000, la productivité a remis en cause l'équilibre construit à travers ce statut... Les ports européens (Belge, Hollandais...) peuvent rentrer directement en concurrence avec les ports français alors qu'il n'existe aucune organisation digne de ce nom à l'échelle internationale ou européenne. En faisant grève sur un ou plusieurs ports on ne bloque plus la logistique du capitalisme: les marchandises sont débarquées ailleurs quand elle ne sont pas transportées par chemin de fer ou par camions.

Un syndicat embourbé

Malgré ces réalités, la fédération a pensé agir comme il y a quelques années. Corporatisme et jusqu'auboutisme ont caractérisé leurs méthodes: attaque frontale sans essayer d'avoir des liens avec les autres professions des ports ou des populations des villes concernées... Un conflit au sein de la fédération est né de ce constat, renforcé par l'attitude de dirigeants qui malgré des idées fortes et figées (on refuse tout en bloc) négociaient par derrière.

Pour sauver leurs postes, pour favoriser les deux grands ports, la direction syndicale négociait la casse des petits ports pour mieux se placer dans la négociation sur Le Havre et Marseille. Le premier syndicat à avoir réagi est celui de Saint-Nazaire pour être rejoint par la suite par Brest, Roscoff et Dunkerque. Des syndicalistes de la CGT dockers de Saint-Nazaire avaient effectivement la particularité de se réclamer d'un courant anarcho-syndicaliste et à ce titre pratiquaient le tour de rôle au niveau de l'embauche (embauche égalitaire), le vote à bulletin secret, un panneau syndical complet (distribution du savoir et des informations dans leur totalité). Face aux tactiques de la fédération, le syndicat de Saint-Nazaire essayait d'impulser une autre démarche. Son secrétaire, Gilles Denigot, déclarait dans le journal du syndicat des correcteurs de la CGT: « Le fond de notre position était de négocier de nouvelles formes juridiques... qui réserveraient la communauté de travail des dockers, son fonctionnement collectif et syndical, son système de répartition, de gestion du temps de travail et de son niveau de salaire... ». Ne pouvant pas créer le rapport de force, ils ont négocié et tenté de limiter la casse avec certes une mensualisation mais un niveau de salaire maintenu. Mais à notre sens c'est après que nous sommes passés du compromis à la compromission dans la mesure où s'est créée une société commerciale (ASM) avec une participation des salariés. Gilles Denigot, secrétaire du syndicat, devient aussi vice-président de l'entreprise. Le journal de l'ANPE en 1994 après deux années d'exercice déclarait « ASM gage de paix sociale et de responsabilisation des acteurs... ». C'est ainsi depuis que ce syndicat appelait à la reprise du travail pendant les mouvements sociaux de novembre et décembre 95 et aujourd'hui recherche seulement à gagner des parts de marché et à augmenter la productivité du port. Lors du dernier congrès de la CFDT, un congressiste déclarait: « Le syndicat est à la fois un acteur protecteur et un agent de régulation permettant de définir les conditions de protections dans lesquels les salariés accepteraient de servir l'entreprise. » Il n'est pas forcément question de juger mais à travers la création de l'ASM le syndicat des dockers de Saint-Nazaire se rapproche de cette logique. Logique qui certes leur a permis de sauver collectivement leur emploi mais qui les intègre profondément dans une gestion paritaire avec le patronat et leur fait courir le risque de s'enfermer dans une optique productiviste d'intérêt de leur port d'abord. Pourquoi et contre qui lutter? Les cartes en deviennent brouillées.

Théo Simon. – groupe F.A. de Nantes.

Autocollants en vente à la librairie du Monde libertaire, 145 rue Amelot, 75011 Paris.

15 F les 50 exemplaires. (chèque à l'ordre de Publico)

Dockers de Liverpool
Licenciés pour cause de solidarité, ils persistent et signent

On le sait : en Grande-Bretagne, depuis le règne de Mme Thatcher, les actes de solidarité ouvrière sont illégaux. Les dockers de Liverpool en particulier en savent quelque chose : en septembre 1995, pour soutenir cinq de leurs camarades virés de façon arbitraire, près de 500 dockers avaient refusé de franchir un piquet de grève, et ont tous été virés. Leur lutte pour leur réintégration dans la compagnie, soutenue internationalement mais ignorée dans leur propre syndicat, a duré jusqu'à janvier 1998 sans aboutir. Les dockers y ont donc mis fin, mais on peut dire que pour eux le concept de solidarité n'est pas vain et que cette lutte-là continue.

Parmi les dockers, ceux qui ont passé 50 ans préfèrent recevoir une préretraite et laisser les plus jeunes retrouver un emploi, chose qui est depuis longtemps difficile dans le Merseyside, région de Liverpool. Alors l'effort des dockers se dirige vers l'idée d'une coopérative autogérée, et d'une association à but non lucratif dont les objectifs sont :

« - de retrouver un emploi permanent dans le port de Liverpool sur les docks et/ou les industries qui y sont liées, pour les dockers mais aussi les autres chômeurs de la région.

- de développer des projets d'apprentissage pour les dockers licenciés et leurs familles mais aussi toute la communauté. Ces projets autogérés seront largement basés sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et auront pour vocation aussi bien de remettre les gens sur le chemin de l'emploi que de leur permettre de s'exprimer à travers des réalisations artistiques. » (1)

Une coopérative en gestation

La coopérative est encore au stade de projet, mais il semble que ce soit bien parti. Elle s'appellera LD and S (Liverpool Dockers and Stevedores), et permettra de réemployer un certain nombre des dockers qui seront là en fait pour former des jeunes chômeurs de Liverpool aux métiers liés aux docks. Car voilà en quoi réside ce formidable projet : faire revivre la région, recréer un lien social et un sens de la solidarité, redonner espoir à cette région dévastée et ses habitants qui se retrouvent hors circuit très jeunes.

Pour cela, la coopérative en question ne sera qu'un outil, le lieu qui sera le plus immédiatement générateur d'emplois mais dans un nombre malgré tout limité. Car ils ont également créé une association qui a un statut d'« œuvre caritative », ce qui lui permet d'être exemptée d'impôt. Elle a pour nom IF (Initiative Factory), et mise sur les technologies modernes, considérant que les industries traditionnelles sont en voie de disparition et que dorénavant, il sera indispensable de connaître les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour être « employable ». Les projets comprendront des réalisations dans le domaine du multimédia et le domaine artistique. Les dockers ont trouvé un soutien entre autres auprès des universités locales, qui ont proposé par exemple d'accepter dans les cours les gens qui auront fait des stages à IF, ce qui leur permettra d'obtenir un diplôme et donc un emploi plus aisément (on n'entre pas aussi facilement à l'université en Grande-Bretagne qu'en France). Les dockers ont déjà réalisé un CD-rom sur leur lutte, d'autres projets sont en cours sur l'histoire de Liverpool, ses minorités raciales, nationales... ce qui leur a fait acquérir des connaissances dans ces technologies.

T-shirt vendu en soutien aux dockers de Liverpool
45 F (23 F pour le T-shirt, 8 F pour le port et 14 F pour les dockers)

À commander au groupe FA de Nantes, c/o Le Local, 16 rue Sanlecque, 44 000 Nantes

Un outil de solidarité

Ils veulent donc cibler les chômeurs, les jeunes descolarisés parce qu'ils rejettent le système, paumés pour diverses raisons, pour les amener à s'investir dans un projet qui les intéressera (ce sont les adhérents qui décideront de leurs réalisations) et leur permettra d'acquérir des savoir-faire qui pourront les remettre sur la voie de l'emploi, et les resocialiser.

On voit donc qu'à travers la coopérative et IF, les dockers licenciés essaient de retrouver un emploi et un sens à leur vie à travers l'expression personnelle et artistique ; mais ils veulent également en faire profiter la communauté à laquelle ils appartiennent, et briser l'isolement des plus démunis. Leur propre expérience les a rendu plus sensibles aux situations difficiles si courantes dans le Merseyside, et a généré un élan de solidarité avec tous les chômeurs et les exclus de leur région. Cette initiative est à saluer, et nous ne pouvons que leur souhaiter bon vent. Quand on sait que IF veut dire « si », et qu'avec des si de ce genre, on pourrait le refaire , n'est-ce pas, ce monde !

Les dockers ont dû acheter le bâtiment qui sera le siège de IF et ont besoin d'argent.

Isabelle. – groupe Sabate (Rennes)

Pour soutenir les dockers, voici leur adresse : Liverpool dockers, 29 Hope Street, Liverpool. G-B.

(1) passage traduit d'un document produit par les dockers pour présenter leur projet.

Marche mondiale des femmes en l'an 2000
Pour une affirmation anarchaféministe

La dynamique de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 est lancée. L'initiative en revient à la Fédérations des femmes québécoises, qui avait déjà organisé en juin 1995 une marche contre la pauvreté pour laquelle elle avait rencontré un franc succès dans la province de Québec. Mais aussi réussie soit-elle cette marche ne pouvait qu'être le point de départ d'autres initiatives, beaucoup plus importantes et élargies au plan international. Idée proposée au Forum mondial des femmes à Pékin, idée retenue avec enthousiasme.

Contre la pauvreté et les violences faites aux femmes

La Marche mondiale, qui aboutira le 17 octobre 2000 (1) s'articule autour de deux axes : la lutte contre la pauvreté et pour la répartition des richesses et la lutte contre les violences faites aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale. Elle entend développer un certain nombre de revendications pour l'abolition de la pauvreté et des violences. Une première réunion s'est tenue à Montréal les 16, 17 et 18 octobre 1998, elle a regroupé plus de 150 femmes venues de 67 pays. Les femmes présentes ont témoigné de réalités différentes mais convergentes et de la nécessité d'une forte dynamique commune et mondiale.

Sans revenir sur ce que nous écrivons en novembre dernier (2), il nous semble important de souligner les points d'échauffement entre les diverses délégations continentales de femmes. En effet, si la dénonciation de la paupérisation et des violences à l'encontre des femmes peut faire le consensus malgré des réalités diverses d'une région du monde à une autre, le poids de l'assujettissement de certaines femmes à la religion ou leur mise sous tutelle par des associations s'inscrivant dans le Jubilé 2000 sont des freins dans l'élaboration de positions claires.

Par exemple, le terme de « lesbianisme » n'a pas été retenu, celui de « libre orientation sexuelle » ayant eu la préférence ; le « droit à l'avortement » a été remplacé par la « maîtrise de la fécondité » ; la référence sur les violences est celle de la convention de 1949 dans laquelle en dehors du trafic, de la traite et de l'exploitation de la prostitution, il n'y aurait ni violences ni prostitution, ce qui est notamment la position des allemandes et des hollandaises pour qui la prostitution est un travail comme un autre.

Contre le Jubilé 2 000

En outre, la référence à la campagne du jubilé 2000 est un point fort de désaccord entre certaines associations et les associations européennes. Même s'il est proposé par les québécoises qu'il puisse y avoir une « exception européenne » pour maintenir un cadre unitaire de discussions et d'actions, les représentantes françaises (du Collectif national pour les droits des femmes) se sont fortement élevées contre cet ajout inacceptable. Le Jubilé 2000 est une initiative du Vatican avec, il est vrai, un volet social. Mais pour autant, les revendications sociales chrétiennes sont aux antipodes de la prise en compte de l'émancipation des individus et notamment des femmes.

Aussi, faire le lien entre des revendications relatives à la dette des pays du tiers monde et celles du jubilé 2000 est largement dénoncé par les associations féministes européennes qui ont des histoires de luttes clairement affichées contre tout pouvoir religieux.

Du rapport de forces que les femmes d'Europe essaient de construire, les anarchaféministes, sur le plan français, seront partie prenante pour que soient renforcées les revendications pour l'émancipation des femmes de toute tutelle religieuse ou économique – et faire connaître ces revendications auprès des femmes et des associations les plus en difficultés sur ces questions – et pour que la campagne contre le jubilé 2000 que la Fédération anarchiste va mener puisse être en lien avec la Marche mondiale des femmes. Nous devons prendre les moyens d'exprimer notre solidarité internationale tout autant que de contrecarrer tout féminisme réformiste et soumis aux lois du capital financier ou religieux. Pourquoi ne pas envisager un cortège dans la manifestation convergente prévue à Genève ou Bruxelles le 17 octobre 2000, afin de fédérer les différentes initiatives anarchaféministes du continent européen ?

Hélène Hernandez
commission femmes de la F.A.

(1) Comme d'autres dates correspondent à des convergences internationales, le premier Mai, journée de luttes des travailleurs, et le 8 mars, journée de luttes des femmes, le 17 octobre est la journée internationale de lutte contre la pauvreté.

(2) cf. « Marche mondiale des femmes en l'an 2000, nous marcherons », in *le Monde libertaire*, n°1139 du 5 au 11 novembre.

LECTURE

L'affaire Ferrer

Les actes du Colloque réalisé le 14 octobre 1989, actes qui portaient sur « Les expériences libertaires en France en matière d'éducation au début du siècle », ont été publiés avec le concours du Conseil régional de Midi-Pyrénées et du Conseil général du Tarn.

Cette remarque ne doit pas gâcher notre plaisir, celui de prendre connaissance des diverses contributions au Colloque, le plus souvent fort remarquables, mais doit nous fournir la distance nécessaire au moment de découvrir Francisco Ferrer, présenté ici comme un militant de l'anticléricalisme, incontestablement libertaire... et certainement précurseur de l'éducation alternative, moderne, novatrice et ancrée dans la libre pensée... Le titre du livre L'affaire Ferrer me semble aller dans le sens de la réserve (bien légère au demeurant) que j'ai signalée.

Pere Sola, Nathalie Brémand et René Bianco fournissent ici les matériaux essentiels à la compréhension de ce que fut la vie, l'engagement et l'action de Francisco Ferrer y Guardia. Les autres contributions, si elles complètent de manière intéressante ce triptyque, nous renseignent plus sur l'appréciation des socialistes, des radicaux et de leur presse respective au moment de « l'affaire Ferrer », que sur son ancrage anarchiste proprement dit.

Ferrer est né il y a 140 ans et a été assassiné il y a 90 ans, au tout début de notre siècle. Précurseur d'une éducation rationaliste, solidaire, égalitariste, de fait libertaire et révolutionnaire, Ferrer fut influencé par les expériences de Paul Robin, Sébastien Faure et par les enseignements des penseurs et hommes d'action modernes, Reclus, Kropotkine, Bakounine, Pi y Margall, Pelloutier etc. Comme l'a écrit P. Sola, « il est impossible de comprendre Ferrer sans se référer à la base sociale qui soutient son action, c'est-à-dire sans analyser la praxis de l'anarcho-syndicalisme et, à certain degré, de la social démocratie, contemporaine et... postérieure »...

L'établissement du communisme libertaire, de manière pacifique, graduelle, assumée se fera, selon Ferrer, par l'entremise de l'École Moderne, rénovée. En cela il a poursuivi l'œuvre de Robin qui fonda une école dans laquelle, nous dit Nathalie Brémand «... les rapports entre les individus seront basés sur le principe de liberté, principe fondamental. Plus d'autorité dans cette école ouverte... La vie sociale des enfants [y] sera organisé sur la base de ce qu'on appelle aujourd'hui la démocratie directe... [Une] école [qui] est bien une micro-société libertaire... ».

René Bianco nous rappelle du reste que Ferrer fut aussi un journaliste « anarchiste » tant il contribua aux journaux et périodiques qui se réclamaient de ce courant d'idée.

Francisco Ferrer fut assassiné en 1909, à la suite des événements tragiques de Barcelone, parce qu'il représentait, symboliquement et pratiquement, la négation de la société capitaliste et étatique dans laquelle il vivait. Parce qu'il dénonçait avec vigueur le rôle des Religions et des Églises dans l'entreprise d'aliénation humaine. Parce qu'il rêvait de l'avènement d'un monde débarrassé de tout ce qui était inégalitaire, liberticide et haïssable et, ce faisant, qu'il était totalement solidaire des actions menées par le prolétariat conscient contre toutes les sources de l'exploitation et de l'aliénation: la CGT syndicaliste révolutionnaire en France, la CNT libertaire naissante en Espagne... et toutes les forces libertaires qui luttaient de par le monde.

Pour finir, je signalerai une dimension d'une des interventions du colloque, celle de Jean Faury, intéressante dans le sens où elle nous fait découvrir avec l'affaire « Ferrer » « l'émergence de l'usage moderne de la manifestation » y compris avec l'intégration des caravanes de véhicules...

Un livre à lire pour se faire une idée de ce que fut à l'origine notre siècle aujourd'hui finissant.

Edward Sarboni (Perpignan)

Best Francine, Bianco René, Boscus Alain, Brémand Nathalie, Cazals Rémy, Faury Jean, Lalouette Jacqueline, Rébérioux Madeleine, Sola Pere, *L'affaire Ferrer*, Castres, 1991, Édition du Centre National et Musée Jean Jaurès, 206 p. En vente à la librairie du *Monde libertaire*.

à la petite semaine

Renvoi d'ascenseur

Un peu usés, ayant déjà beaucoup servi, plutôt poussifs, ayant déjà abondamment couru les plateaux pour s'imposer en lever de rideau des shows pré-électoraux, ils vont se manifester à nouveau. Comme à l'accoutumée, l'important est d'occuper les places d'honneur, dans le halo de lumière que les projecteurs déversent pour un temps sur la vedette politico-médiatique du moment, babioles décoratives, colifichets placés sur le haut de la cheminée pour lui donner un peu de cachet.

Il n'était évidemment pas concevable, à l'heure où les médias se passionnent pour un ex-enragé de Nanterre dont la fougue révolutionnaire s'est convertie en euros, que notre coterie d'intellectuels courtisans habituelle ne profitât point de cet engouement pour vendre, avec les salades vertes de la star recyclée, les restes de leurs charmes décatis.

Alain Touraine, André Glucksmann, Julia Kristeva, Philippe Sollers, d'autres encore, toujours les mêmes, ex-maos, ex-ceci ou ex-cela mais toujours girouettes, toujours mode, toujours « tendance », seront cette fois aux côtés de Dany sur la photo, dans les journaux.

Au congrès international anarchiste de Carrare, en 1968, en réponse à ceux qui lui reprochaient déjà de faire le beau pour faire son trou, Cohn-Bendit avait entonné ce cri, repris par ses amis: « Vive les putains! Vive les putains! »

Il n'était que temps de leur part, trente ans plus tard, de lui en être reconnaissant.

Floréal

Cinéma du réel
du 5 au 14 mars 1999

Puisque les grands travaux du Centre Beaubourg continuent, le « Réel » est hébergé encore cette année par le Cinéma des Cinéastes, et répété du 8 au 14 mars 1999 au Pathé Wepler. Puisqu'il est établi que le cinéma du réel est devenu un des festivals des plus courus de Paris, il faut donc courir cette année pour découvrir les documentaires iraniens, petits frères du grand cinéma iranien où figurent de multiples films signés Kiarostami, Makhmalbaf, Sahless et Beyzai (*Bashu le petit étranger*). La compétition française sera inaugurée par un très joli film au titre prometteur *Voyage au centre de la tour* de Jocelyne Lemaire-Darnaud. Il s'agit évidemment de l'emblème de Paris, de la Tour Eiffel dont le créateur disait « elle est plus célèbre que moi !» Mais passionnée par l'originalité de cette architecture et les hommes qui l'entretiennent, la réalisatrice a su créer une vraie rencontre en discutant fer et acier, amours et servitudes autour des rivets qui rouillent en provocant des rencontres insolites. Puisque le « Réel » exulte, quand de la terre entière des nouvelles nous parviennent, bonnes ou mauvaises, qui montrent des hommes debout: ainsi des paysans russes survivent à 30 km de Tchernobyl. Mais ils disent leur bonheur de mourir là où ils ont vécu toute la vie: *Pripyat* de Nikolaus Geyrhalter. Le réalisateur a tourné avec une très petite équipe. On regarde les gens dans les yeux et ils parlent de leur travail et de leur vie avec la radioactivité... et puis le rendez vous annuel avec le « Réel » est le moment privilégié pour prendre des nouvelles de nos amies et amis du documentaire: Jean-Michel Carré présente *Charbons ardents* : des mineurs au Pays de Galles devenus actionnaires de leur mine, Jérôme Missolz filme les élections à Vitrolles *Sur les rives de l'étang de Berre*, en 97 et 98, alors que Michel Reilhac avec *Tous les mêmes ?* et Anne Villacèque avec *Les infortunes de la vertu* interrogent la sphère intime et privé.

copinage

Christine Authier chantera le samedi 6 mars à 20 h 30 à l'Espace François Mauriac, 51 av. du Général Leclerc à Sevran (93). Rens. : 04 49 36 52 30.

Alain Marcadé chante Léo Ferré et **Gérard Pierron** chante Gaston Couté à Louviers (27) jeudi 18 mars à 20 h 30. Rés. 02 32 09 58 17 (60F).

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

jeudi 4 mars à 18 heures :
Si Vis Pacem : Femmes et militarisation.

samedi 6 mars à 11 h 30 :
Chronique syndicale : à propos du livre collectif « Quand le quart monde et l'université pensent ensemble ».

mardi 9 mars à 19 h 30 :
Pas de quartier : le Centre d'accueil pour toxicomanes du 18e arr., avec François, animateur de ce centre.

mardi 9 mars à 19 h 30 :
Paroles d'Associations : avec Sabine Viret, Serge Utgé-Royo, David Légitimus, en concert pour la CNT.

mercredi 10 mars à 10 h 30 :
Blues en liberté : Le Mississippi, hier et aujourd'hui.

VIDÉO

Belgique 1999
Une force se cherche
(pal/secam - 90 minutes)

Témoignage d'une Histoire libertaire très belge. Franck Thiriot est un ami français, un cousin à la mode anar. Une locomotive, aussi, un bulldozer. Lecteur d'Alternative Libertaire, il s'est senti titillé par ce que nous y racontions, ce qui se passe dans l'étrange royaume de Belgique où d'éclatants coquelicots surfent sur la merde... Alors, il a débarqué, caméra à l'épaule, pour fixer quelques moments de cette floraison déconcertante, à laquelle participe notre journal.

Ce n'est pas un film à la gloire de, mais un document brut sur Alternative Libertaire au cœur d'événements qui nous dépassent, nous encerclent et nous portent, nous qui fabriquons le journal : la multiplication de groupes en résistance, autonomes et solidaires, curieusement proches par leur mode de fonctionnement et leur farouche volonté de ne se laisser récupérer par rien ni par personne.

Que ce soit les squats, le Centre social, le Collectif contre les expulsions, les collectifs de soutien aux sans-papiers, le Réseau Anarchiste Tournaisien ou Le Noir Lombric de Péruwelz, les collectifs de défense des chômeurs ou le Coordination Autonome des Travailleurs, il s'agit toujours d'individus qui d'une manière apparemment naturelle, parce que ça va de soi, ne peuvent plus accepter l'oppression, l'injustice, le mensonge, le mépris, l'aliénation et s'investissent naturellement dans une forme de résistance. Comme Anne, cette assistante sociale à la retraite, qui aspirait à une vieillesse tranquille et que ça n'arrange pas particulièrement de devoir « arpenter le bitume » pour défendre les sans-papiers.

Même si sa réalisation est trop linéaire, le montage inexistant et les longueurs zappantes, « Une force se cherche » ne pourra que gagner en intérêt au fil des années, parce qu'il offre une radiographie saisissante d'un moment social intense dans une Belgique au bord de l'explosion. Un moment crucial aussi : ce mouvement sorti d'on ne sait où, fait de mille vibrations fraternelles mais indépendantes, développera-t-il le souffle nécessaire pour peser sur la réalité économique, politique et sociale en train de nous ensevelir d'une manière particulièrement inquiétante dans un pays qui apparaît de plus en plus clairement comme un avant-poste explosif du social-libéralisme musclé?

Si quelque chose ressort d'une manière étonnante des interviews et des images jetées en vrac dans cette cassette, c'est le paradoxe entre la vigueur des réactions individuelles et la fragilité des organisations, abandonnées souvent à l'improvisation, à l'intuition, au tonus de l'instant. Une confiance dans la vie, au fond, inquiétante pour les chats échaudés, mais réconfortante aussi... Comme un retour d'enfance inespéré.

Si les pouvoirs publics avaient un peu d'idée, ils doteraient de cet inestimable outil toutes les écoles, tous les cours où on parle des hommes et de leur difficile humanité. Mais voilà, l'éducation a de moins en moins à voir avec l'humanisation : découvriront cette promesse d'un proche printemps les heureux acheteurs des cent exemplaires de la cassette disponibles à la librairie du *Monde libertaire* au prix de 80 ff (pour la Belgique, 500 fb à l'adresse d'Alternative Libertaire, BP 103 - 1050 Ixelles 1)

Projet d'ouverture d'une maison des femmes à Bordeaux

Il y a actuellement sur Bordeaux un projet d'ouverture d'une maison des femmes. Lorsqu'on fait l'état des lieux de ce qui existe sur la ville en matière d'aide et défense des droits des femmes on mesure l'importance d'un tel projet. L'enjeu est donc de taille. Reste à secouer l'inertie des financeurs potentiels et à se donner les moyens d'ouvrir une maison des femmes sur des bases féministes en évitant la récupération politique de quelque bord qu'elle vienne.

Du cartel d'associations a l'association actuelle.

Génèse de l'aventure.
En mars 1997 ont eu lieu à Bordeaux, les Assises Régionales pour les Droits des Femmes. Suite à cette initiative a germé l'idée qu'une Maison des Femmes serait la bienvenue sur cette bonne vieille ville traditionnelle de Bordeaux !
Sont donc sorties du collectif bordelais pour les droits des femmes les grandes lignes du projet actuel : « Une Maison des femmes située dans le centre ville de Bordeaux. Il s'agira d'un lieu interculturel, d'échanges, de solidarité, de prise de conscience collective. Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation. Un lieu où les femmes pourront se dire et agir, un lieu de réflexion et d'élaboration de projets d'action. Un lieu d'échanges inter-associatif. Un lieu de savoirs et d'information. Un lieu culturel et artistique. Un lieu de convivialité et de rencontres. »
Le projet était également bien avancé dans le futur fonctionnement du lieu et tout ceci avait déja fait l'objet de premiers contacts avec les élu-es de Bordeaux et sa région.
Juin 1998 : création d'une association indépendante du Collectif Bordelais pour les Droits des Femmes. En juin 1998 est convoquée l'assemblée générale constitutive de « l'association des ami(e)s pour l'ouverture d'une maison des femmes sur Bordeaux ». Une trentaine de femmes se présentent à cette réunion. Certaines sont issues du Collectif Bordelais pour les Droits des Femmes, d'autres pas. La nouvelle association s'est séparée du collectif bordelais, a refusé le projet proposé clé en mains et a souhaité rediscuter le fonctionnement du futur lieu.

L'association des ami(e)s pour une maison des femmes à Bordeaux.

La nouvelle association n'a donc qu'un enjeu local : l'ouverture d'une maison des femmes sur Bordeaux et corrolaire de ceci, elle se dissoudra lorsque la maison des femmes ouvrira. Par ailleurs, l'adhésion à l'association est individuelle.

Charte d'adhésion à l'association.
La charte stipule que l'association défend le droit au travail, le droit à la dignité, le droit à la citoyennté pleine et entière, le droit de la personne, le droit de choisir et le droit à la santé et la solidarité internationale.
Sont également notifiées dans les statuts la laïcité et la liberté d'opinion ainsi que l'exclusion des théories racistes, sexistes et fascistes. Un fonctionnement pratique en accord avec la théorie.
Considérant que l'objectif de l'association était de regrouper des femmes d'horizons divers et de sensibilités politiques diverses également nous avons pensé que le fonctionnement de l'association devait garantir le respect de cette diversité. Aussi avons-nous mis en place une présidence collégiale et des réunions décisionnelles.

Composition de l'association.
L'association a beau être composée d'individu-es, différentes sensibilités politiques sont présentes. Actuellement, y participent le PS, la LCR, le PC, la FA et heureusement de nombreuses individues. Pour l'instant l'équilibre se fait et l'expression de toutes est garantie. Autre phénomène intéressant, il y a plusieurs générations représentées.

Etat des lieux du projet

Le projet n'est pas tellement avancé dans sa réalisation car l'association s'est focalisée depuis septembre dernier sur l'organisation d'une journée pour faire connaitre le projet sur la ville.

La journée du 6 février 1999.
Cette journée se voulait représentative de ce que nous aimerions voir développer dans la future Maison des Femmes. Elle a été organisée autour de cinq forum débats dans la journée (avec des invité-es d'autres villes militant sur les thèmes abordés) et d'un concert le soir. Ont été abordés les thèmes des violences faites aux femmes, de la culture,de la vie dans la cité pour les femmes, de l'immigration et de l'interculturalité, du droit de choisir et du droit au plaisir.

Quel bilan ?

Environ 500 personnes sont passées dans la journée. Le conseil régional et le conseil général ainsi que la déléguée régionale aux droits des femmes ont accepté de subventionner la journée. De nombreuses femmes ont manifesté l'envie de rejoindre l'association.
Il reste les questions de fond que nous avions laissées de côté le temps de préparer la journée du 6 février. Première question à régler : non mixité totale, mixité partielle ou mixité totale de la future Maison des femmes ?
La question du financement du projet et de notre indépendance par rapport aux financeurs potentiels reste également entière. Enfin dernière question épineuse : y aura-t-il des salariées dans la Maison des femmes ? Si salariées il doit y avoir, quel statut et quel rôle auront-elles ?

Women are not dead !

L'association actuelle a un potentiel riche. Reste à voir quelle capacité nous aurons à aborder les questions de fond sans que nos différences se transforment en obstacles et sans qu'on les taise au nom d'une sacro sainte union. Les deux seules certitudes que nous ayons aujourd'hui sont, d'une part que ce projet répond à un besoin sur la ville et d'autre part que de nombreuses femmes sont motivées pour le faire aboutir.

Muriel R., Groupe Emma Goldman Bordeaux, Commission Femmes, Fédération anarchiste.

L'Algérie au cœur 40 ans de lutte anticolonialiste

Conférences-débat de Gérard Lorne autour de son livre « Du rouge au noir : mémoire vive d'un porteur de valise » (éditions du Monde libertaire) organisée par l'Union régionale sud-est de la Fédération anarchiste et le groupe de Digne de la Coordination anarchiste.

lundi 15 mars : Château-Arnoux (04)
à 20 h 30 à la salle du centre communal d'action sociale (au-dessus de la Poste), chemin du Lac.

mardi 16 mars à Marseille
à 20 heures, salle Le reveil, 5, rue de l'Arc (1er).

mercredi 17 mars à Toulon
à 18 heures au Café lecture, 18, rue d'Antrechaus.

jeudi 18 mars à Nice
à 19 heures à la Faculté des Lettres et sciences humaines

Pour contacter l'Union régionale Sud-est de la FA : écrire à l'ACL, B.P. 5137, 83 093 Toulon cedex

L'Égalité, pas la parité!

suite de la première page

mythe de la République universelle, où tous les individus seraient libres et égaux. « Venues des femmes, la parité se retournera contre elles, car la ségrégation entraîne toujours la discrimination. » (1) Les institutions républicaines protégeraient donc les femmes des discriminations ? On avait pas remarqué…

Ce qui nous semble juste, par contre, dans le discours des universalistes, c'est que la parité mène irrésistiblement à l'essentialisme : les humains seraient divisés, « naturellement », en deux catégories, aux destins particuliers… Pour celles qui se sont interrogées lucidement sur la construction des genres, et qui recherchent encore ce qu'il y a de « naturel » à la distinction masculin-féminin , c'est peu dire que ça pose question… Certaines (2) pro-parité vont jusqu'au bout de la logique « L'humain est homme et femme. Fait de nature que nous n'avons pas décidé […]. La féminité est un universel, et de même qu'on est masculin et qu'on devient humain, de même on est féminin et on devient humain ».

Tout faux Blandine. On ne le répétera jamais assez : « On ne naît pas femme, on le devient. » Enfermée dès avant sa naissance dans les schémas patriarcaux qui imposent et définissent la différence des genres, on se construit une identité de fille, on ne la reçoit pas en héritage comme la couleur des yeux ou la capacité à produire du cholestérol.

Pour l'émancipation des femmes

Pour les paritaires, « l'enjeu de la modification de la constitution est de sortir d'un faux-pas universel […] en permettant de corriger l'effacement des femmes. (3) » Effectivement, le pouvoir politique est dominé en France de façon écrasante par les hommes, qui constituent 90 % de la représentation nationale. Les photos officielles ne se distinguent qu'à peine de celles des académiciens (reconnaissables à l'épée qui fait trébucher les arthritiques) et des footballeurs (ceux qui trébuchent sur les ballons). Mais voilà, pour celles qui voient dans le politique l'incarnation du patriarcat (par le paternalisme, la hiérarchisation des luttes, la non reconnaissance du privé comme politique…) en quoi l'accès aux fonctions publiques peut-elle être un enjeu ?

Pour les anarchistes, une femme à l'assemblée ne peut que contribuer à la reproduction du système patriarcal et capitaliste qui lui a fait une place sur l'échiquier du pouvoir. Les pacifistes doivent-ils devenir généraux pour faire entendre leurs voix ? Et, soyons logique, la meilleure façon d'assurer la diffusion des idées anarchistes ne serait-elle pas de se présenter aux présidentielles ?

Effectivement, la prétendue représentativité des députés n'est qu'un attrape-pigeon(ne), comme les anarchistes ne se lassent pas de le répéter. Cet être représentatif est un mec, plutôt blanc et plutôt riche. On devrait peut-être mettre des quotas pour les ouvrier(e)s et les basané(e)s ?

La spécificité de l'invisibilité politique des femmes est qu'elle est quasi universelle et trans-sociale. Pour briser le patriarcat, il ne faut pas s'inscrire dans ses institutions, il faut lutter au quotidien contre ses applications ; ce qui se passe entre autres par la mise en lumière des rapports entre « privé » et « public » entre la personne et la société. Si les socialistes militent avec ferveur pour la parité (censée redorer leur image, fort ternie, d'hommes et femmes de gauche, la loi a été adoptée par l'assemblée en deuxième lecture le 16 février) c'est bien parce qu'ils savent qu'elle ne changera rien aux rapports de domination.

Anarcha-féministes, ce n'est pas au partage du pouvoir que nous aspirons. Nous voulons que l'on nomme l'oppression spécifique dont sont victimes les femmes, et qu'elles s'émancipent par leur lutte.

Jeanne. – commission femmes, groupe de Nantes

A G E N D A

vendredi 5 mars

LYON : Soirée Rock'n'Roll à la librairie la Plume noire (19, rue Pierre Blanc, 1er), à 20 h 30 dans le cadre du Café libertaire (entrée par l'allée). Concert de soutien à la feuille lycéenne/étudiante *Idées noires*, éditée par le groupe Durruti de la FA, avec les Atomic Spuds (Wild'n'Hot explosive Rock'n'Roll). PAF 20F.

PARIS : le groupe Louise Michel organise une rencontre autour de la Fédération anarchiste à 20 h 30 au local La Rue à une projection vidéo : ***La rue nous appartient***; discussion autour des activités et des projets d'actions, de propagande de la FA.

samedi 6 mars

POITIERS : La C.N.T. organise une **journée anticapitaliste.** 16 heures : manifestation contre la misère et la précarité et pour légalité économique et sociale ; 18 heures : débat « comment être anticapitaliste aujourd'hui » salle Timbaud, Maison du peuple, rue Saint Paul ; 20 heures : repas, spectacle avec La Générale, Bruno Daraquy, Ephémère, Alayn Dropsy.

LYON : L'Union locale de la F.A. vous invite à venir vous joindre au Collectif lyonnais pour le droit à la contraception et l'avortement (auxquel elle participe) **à partir de 14 heures, place Bellecour**, dans le cadre d'une diffusion/table de presse/information sur la contraception.

mardi 9 mars

VANNES : Le groupe René Lochu de la F.A. organise une projection vidéo de **l'An 01** de Gébé et Doillon à 20 h 30 au Palais des Arts. Projection suivie d'un débat.

samedi 13 mars

NIMES : Dans le cadre de la journée nationale d'action contre la vidéo-surveillance, le groupe du Gard de la F.A. organise un rassemblement à Beaucaire, à l'entrée des halles, place Clémenceau à 10 heures.